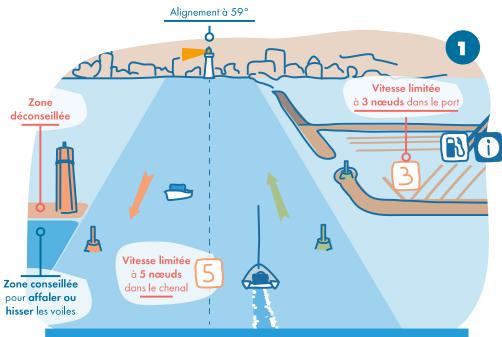
Règlements de police et d'exploitation

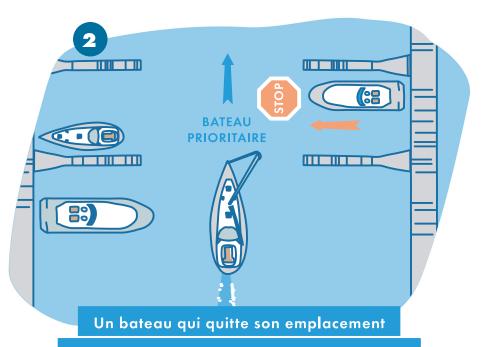
Les règlements d'exploitation et de police portuaire ont évolué et sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Rappel de quelques règles de priorités de navigation dans le port



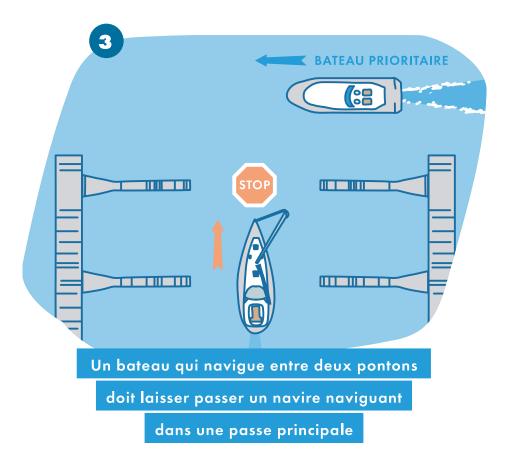
Dans le chenal, les bateaux doivent, dans la mesure

du possible, se tenir à la droite du chenal



doit laisser passer un autre bateau naviguant

dans une passe ou entre deux pannes



Une fois le bateau amarré dans le port, rien de doit dépasser sur le ponton, y compris l'ancre et l'avant du bateau.

